© Drogues Info Service - 6 septembre 2025

Vos questions / nos réponses

Dépendance au tramadol

Par BastienL Postée le 13/02/2025 11:03

> Bonjour ayant était sous traitement tramadol suite à un accident de moto j'en suis devenu complètement dépendant. Cela fait 5 jours que j'en es pas pris et je ressens un gros manque. Je tremble de partout je ne dors plus et ne pense qu'à ce médicament

---

Mise en ligne le 13/02/2025

Bonjour,

Le Tramadol est un médicament opioïde antalgique, prescrit effectivement pour atténuer les douleurs sévères aigües ou chroniques. A la suite d'un usage répété d'opioïdes, une dépendance peut se développer et un syndrome de sevrage apparaît à l'arrêt.

Ce syndrome est marqué par des symptômes tels que des symptômes tels que ceux décrits dans votre message. Parfois viennent s'ajouter à l'anxiété, les tremblements et l'insomnie, des douleurs osseuses, gènes abdominales, des diarrhées et une transpiration excessive. Ce syndrome de sevrage débute en général 24 heures après l'arrêt de la consommation. Il atteint un pic entre 48 et 72 heures et disparaît après une semaine environ.

Nous vous joignons le lien ci-dessous de la fiche « opioïdes » extraite de notre « dico des drogues ». Vous y retrouverez ces informations à la rubrique « Dépendance ».

Nous n'avons pas connaissance de ce qui vous a conduit à cet arrêt brutal de prise de Tramadol mais bien que le risque vital ne soit pas engagé, il est fréquemment préconisé de diminuer les doses progressivement afin d'éviter ces symptômes envahissants. Vous êtes maintenant au cinquième jour, on peut penser que les effets vont s'estomper.

S'ils venaient cependant à rester éprouvants, nous vous invitons à vous rapprocher du professionnel de santé qui vous prescrit ce traitement afin de lui faire part de vos symptômes.

Face à la question de la pensée « intrusive », elle peut traduire une dépendance psychique. En effet, les effets du Tramadol au-delà de ses effets antalgiques, peut générer des effets de détente, un sentiment de bien-être, de calme, d'apaisement ; une atténuation de l'anxiété et de la tristesse. A l'arrêt du traitement, ces effets peuvent se traduire par « un manque ».

Si vous pensez avoir développé une dépendance psychique à ce produit et que vous ressentez un besoin d'aide en lien avec l'addiction, il est possible de vous rapprocher d'un professionnel de soins spécialisé sur la question de la dépendance afin de lui exposer votre situation. Nous vous joignons un lien ci-dessous, vous pouvez prendre rendez-vous directement.

Si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez nous contacter de façon anonyme et gratuite par téléphone au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h ou par chat via le site de 14h à minuit en semaine, de 14h à 20h les samedi et dimanche.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

---

Centre de soins spécialisé en addictologie Le Square

31, rue Jean Souvraz
62300 LENS

Tél : 03 21 69 14 30
Site web : www.addicto-chlens.fr
Accueil du public : lundi 8h30-18h30. Du mardi au vendredi 8h30-17h30
Substitution : Tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 11h30. Lundi 15h- 18h, mardi, jeudi 15h- 16h30 et vendredi 15h-16h30. Fermeture le mercredi après-midi et le week-end.

Voir la fiche détaillée

Autres liens :

- Fiche sur les opioïdes